



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

CONTROLE SANITAIRE DES
EAUX DE PISCINES



Direction Santé environnement et politique une seule santé
Direction déléguée Sud

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé dans le cadre du programme de contrôle sanitaire des eaux de piscines :

Unité de Gestion : PISCINE DU DOMAINE DE LISLEBONNE			
Prélèvement	00088058	Commune	REAUP-LISSE
Unité de gestion	0193 PISCINE DU DOMAINE DE LISLEBONNE	Prélevé le :	lundi 14 septembre 2026 à 14h17
Point de surveillance	0000001287 BASSIN DE LISLEBONNE	par :	NELLY BARBIER
Type d'eau :	Eau de piscine	Motif :	CONTROLE SANITAIRE

Mesures de terrain	Résultats	Limites	Références	Observations
Acide isocyanurique	<10 mg/L	<= 75		
Affichage des résultats sur le site	PRESENCE SAN			
Chlore combiné	0,36 mg(Cl2)/L	<= 0.6		
Chlore libre	0,96 mg(Cl2)/L			
Chlore libre actif	0,59 mg(Cl2)/L	de 0.4 à 1.4		
Chlore total	1,32 mg(Cl2)/L			
Fréquentation au moment du plv	FA SANS OBJET			
pH	7,3 unité pH	de 6.9 à 7.7		
Prélèvement sous accréditation	O SANS OBJET			
Température de l'air	32 °C			
Température de l'eau	29 °C			
Transparence qualitative	Rien à signaler			

Analyse effectuée par : LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DE L'EAU DE HAUTE-GARONNE, LAUNAGUET 3101

Type de l'analyse : PICL

Code SISE de l'analyse : 00088133

Référence laboratoire : 26091104315701

Analyses laboratoire	Résultats	Limites	Références	Observations
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2 UFC/mL		100	
Entérocoques	0 UFC/(100mL)	0		
Pseudomonas aeruginosa	0 UFC/(100mL)	0		
Staphylocoques pathogènes	0 UFC/(100mL)	0		
MINERALISATION				
Chlorures	395 mg/L		250	Valeur hors références
OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES				
Carbone organique total	2,7 mg(C)/L		5	

CONCLUSION SANITAIRE (Prélèvement N° : 00088058)

L'eau du bassin est conforme aux limites de qualité mais ne satisfait pas aux références de qualité définies par la réglementation en vigueur.

Signé le 18 septembre 2026
Pour la Directrice, l'ingénieur d'études sanitaires

Didier LUCCHINI

Certains paramètres physico-chimiques se sont révélés non conformes aux exigences de qualité ou anormalement élevés (cf colonne observations). Vous trouverez la fin de ce bulletin quelques informations et conseils de gestion, en lien avec les paramètres à corriger.

Paramètre(s)	Origine et effets	Conseil(s) de gestion
Chlorures	La teneur en chlorures est supérieure à la valeur maximale recommandée de 250 mg/L. Les chlorures sont un produit de dégradation finale du chlore. Une augmentation importante de la concentration indique un renouvellement insuffisant de l'eau.	Respecter un renouvellement suffisant de l'eau : 30 litres minimum par baigneur et par jour, conformément à la réglementation.